



## Participation citoyenne, « devenir acteur de sa sécurité »

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

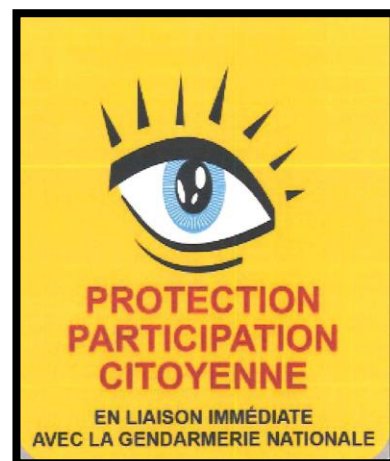
Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

### *Les principaux objectifs de la démarche :*

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

**En présence de Madame la sous-préfète de Sens, Sabine ROUSSELY, du lieutenant-colonel David NETO, commandant de la compagnie de Gendarmerie de Sens et de Monsieur Marc BOTIN, maire de Dixmont, a été signé un protocole de mise en place d'un dispositif de participation citoyenne le lundi 20 mars 2017, à la mairie de Dixmont.**



## Calendrier

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Jeudi 13 juillet 2017	Retraite aux flambeaux, Feu d'Artifice, Restauration	Commune Comité des fêtes	Terrain communal
Vendredi 14 juillet 2017	Repas républicain Jeux traditionnels	Commune	Terrain communal
Dimanche 30 juillet 2017	Vide-greniers	Commune	Rues du village
Samedi 26 août 2017	Journée Football	US Cerisiers	Terrain communal
Dimanche 24 septembre 2017	Salon d'automne Forum des associations Animation, repas	Commune Comité des fêtes	Prieuré de l'Enfourchure
Samedi 4 novembre 2017	Soirée dansante avec spectacle	A.P.P.E.D	Salle des fêtes Villeneuve sur Yonne
Dimanche 26 novembre 2017	Repas des Aïnés	Commune	Salle des fêtes

**Art-Déco-Ball**

Déco et sculpture avec ballons

Lâcher de ballons

**Artificier** K4-C4-T2n2

Mariage, anniversaire, inauguration...  
(Particuliers, associations, entreprises...)

89510 VERON      [bernard.cornu@bbox.fr](mailto:bernard.cornu@bbox.fr)      07 60 77 29 89

Festival celtique



DIXMONT  
PRIEURÉ DE L'ENFOURCHURE

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

A PARTIR DE 18H00

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE DIXMONT  
AVEC LES GROUPES

A TI A TAILLE

KALFA

OUBERET

ENTRÉE : 10 €

GRATUIT MOINS DE 12 ANS

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

 Husqvarna

 Jonsered

 Staub

 TORO

 YANMAR

**FAVROT**  
Motoculture



VENTE • ENTRETIEN • SAV

18 route de Branches - 89113 GUERCHY - 03 86 73 71 76 - Ouvert 6J/7 - [www.favrot-motoculture.fr](http://www.favrot-motoculture.fr)



Didier LEFEVRE  
Agent Général

15 rue Carnot  
89500 VILLENEUVE SUR YONNE  
Tél. 03 86 87 16 99  
E-mail : [cabinet.lefevre@mma.fr](mailto:cabinet.lefevre@mma.fr)  
N° ORIAS : 07 011 974 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)



S.A.R.L.

**KALLENKOOT** HORTICULTEURS  
FLEURISTERIE - JARDINERIE

de la terre  
La passion  
Le JOLI MONDE

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE  
Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

# LA GRANDE HÂTE

- FESTIVAL DE THÉÂTRE TOUT PUBLIC EN PLEIN AIR -



CET ÉTÉ, DU 12 AU 15 AOÛT, LA TROUPE DE LA GRANDE HÂTE PLANTE SON THÉÂTRE EN PLEIN AIR !

4 JOURS DE FESTIVAL AVEC DEUX SPECTACLES TOUT PUBLIC PAR JOUR, AU MILIEU DES CHAMPS, POUR LES GRANDS ET LES PETITS, SOUS LE SOLEIL ET LES ÉTOILES, AVEC UN TARIF UNIQUE DE 5€ PAR SPECTACLE !

À 20 MIN DE JOIGNY ET DE VILLENEUVE-SUR-YONNE, AUX ABORDS DE LA COMMUNE DE DIXMONT, LA GRANDE HÂTE VOUS ACCUEILLE, TOUT AUTANT QUE VOUS ÊTES, POUR UN SPECTACLE, OU DEUX, POUR BOIRE UN VERRE, CASSER LA CROÛTE ET PROFITER DE L'ÉTÉ, AINSI QUE DE LA BEAUTÉ DU VALLON DE LA GRANDE HÂTE. UN THÉÂTRE SAUVAGE, OÙ LES HISTOIRES S'EMARENT DE LA RÉALITÉ.



FAMILLES ! CURIEUX ! VACANCIERS ! BOURGUIGNONS !  
VENEZ RÊVER AVEC NOUS LE TEMPS D'UNE SOIRÉE, AU THÉÂTRE EN PLEIN AIR DE LA GRANDE HÂTE !

RENDEZ-VOUS SUR :  
FACEBOOK : LA GRANDE HÂTE  
WEB : [HTTP://LAGRANDEHATE.WIXSITE.COM/LAGRANDEHATE](http://LAGRANDEHATE.WIXSITE.COM/LAGRANDEHATE)



# Randonnée Déguisée





# Etoile Taxis

Successor des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

**TOUTES DISTANCES**  
7 jours sur 7  
24 heures sur 24

**06.30.02.66.43**

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,  
rayons, dialyse, accident du travail...  
Taxis conventionnés sécurité sociale  
Liaison gare et aéroport  
Véhicules jusqu'à 9 places

Commune de stationnement : Dixmont

[etoiletaxis@gmail.com](mailto:etoiletaxis@gmail.com)



## MAÇONNERIE GÉNÉRALE



# Malaysienne de Maçonnerie

11 rue Carnot 89100 MALAY LE GRAND

 **03 86 97 25 90**

418 115 515 00011

## Cors de chasse

Le 22 avril 2017 un concert de cors de chasse auquel était associée une cornemuse a rempli l'Eglise.

Les instruments des sonneurs du Rallye Trompes Saint Loup et Anne-Sophie Vogel à la Cornemuse avaient une résonance fabuleuse à l'intérieur de ce bâtiment dont l'acoustique n'est plus à démontrer.

Merci à tous les participants et rendez-vous pour une prochaine manifestation.



## Semaine "LES JOURS BLEUS" du 16 AU 20 octobre 2017

- **Lundi 16 octobre 2017** : Loto organisé par l'UNRPA et AMITIE-LOISIRS à l'Hôpital Roland Bonnon, salle Châteaubriand. Le goûter et les rafraichissements seront offerts par Amitié-Loisirs.
- **Mardi 17 octobre 2017** : Thé dansant organisé par l'association VMEH à l'Hôpital Roland Bonnon.
- **Mercredi 18 octobre 2017** : Après-midi intergénérationnelle à la salle polyvalente de Villeneuve sur Yonne animée par le cirque STAR de Piffonds.
- **Jeudi 19 octobre 2017** : **La commune de Dixmont reçoit les participants de la semaine bleue et organise le goûter qui sera animé par la chanteuse Stéphanie.**
- **Vendredi 20 octobre 2017** : Clôture de la semaine, à la salle polyvalente par la chanteuse Stéphanie et ses danseuses. Le goûter sera offert par la Mairie de Villeneuve-Sur-Yonne.

Si vous souhaitez participer à cette semaine et que vous n'avez pas de moyen de locomotion, Mme NEUGNOT Marie-Nicole se tient à votre disposition. (Tél : 03 86 96 08 71)

## 5 chorales, 220 choristes dans l'Eglise

Le festival des chorales a accueilli 5 chorales et 220 choristes dans notre Eglise de Dixmont superbement fleurie pour cette occasion.

La diversité des répertoires des 5 chorales fait la richesse culturelle de ce festival : chants religieux, chants renaissance, du moyen âge à nos jours, chansons françaises, gospel.

Samedi soir, 4 jeunes de la MJC d'Auxerre accompagnés de leur chef de chœur, nous ont présenté des morceaux de leur nouveau répertoire, ce qui a animé notre pot de l'amitié.

Le public s'est déplacé nombreux, environ 200 personnes sur les trois soirées et a été enthousiasmé par la qualité vocale des choristes.

Le festival est organisé au profit de l'A.P.P.E.D (Association Promotion et Protection de l'Eglise de Dixmont) . Il est gratuit, mais la générosité de notre public a permis de récolter la somme de 790 €, somme destinée à continuer la restauration de l'Eglise.



*Les Petits Chanteurs de l'Etoile*



*Les Fontenottes*



*Les Fontenottes*



Croq'Notes de Brion



Choristes en Othe



L'ACADENCIA  
Chœur de femmes de Toucy





## Programme 2017

### Les écuries des Brûleries



**Dimanche 16 avril course d'endurance**

**Du 24 au 26 avril stage avec Thierry Maurouard**



**Dimanche 28 mai TREC**

**Lundi 31 juillet au vendredi 5 août randonnée itinérante en Puisaye**



**Samedi 27 août course d'endurance jeunes chevaux**

**Dimanche 28 août course d'endurance club et amateur**

**Dimanche 24 septembre TREC**



**Dimanche 12 novembre course d'endurance club et amateur**

**D'autres dates seront disponibles pour des randonnées, stages et/ou courses.**



Suivez-nous sur notre page facebook

*ecurie des bruleries*

**Les Brûleries**

**89500 Dixmont**

**06.08.31.19.02**



# TOUS A PONEY !!!

Les écuries des Brûleries vous proposent

Des activités pour vos enfants



À Dixmont dans l'Yonne (89)

**30€ la journée**

La demi-journée 25€



**Balade à poney**

**9€ de l'heure**

**6€ la ½ heure**

**Nos ateliers :**

L'équitation en carrière ou en promenade pour apprendre à diriger son poney sur un parcours ludique.

Le pansage ou les soins, pour brosser et prendre soin de son poney.

La voltige ou l'attelage pour découvrir de nouvelles sensations.

L'éthologie, pour comprendre et se faire comprendre par son poney.



**Stage de 5 jours**

**140€**

**Stage de 5 jours en ½ journée**

**115€**



**Pour nous rendre visite :**

**Les Brûleries**

**Route de Valprofonde**

**89500 Dixmont**

**Céline 06.08.31.19.02**

Les écuries vous proposent des cours à 12€ de l'heure

- Poney adaptés à l'âge et à la taille des enfants
- Personnel d'équitation diplômé d'état
- Labellisé FFE, agréé Jeunesse et Sport et éducation nationale
- Dans un cadre en pleine nature



A bientôt





## Syndicat d'initiative de Dixmont



Si vous êtes curieux et intéressé par la découverte d'un Dixmont insolite, voire mystérieux, rejoignez les manifestations proposées par le Syndicat d'initiative ! De nombreux sites bien cachés sont à découvrir, tel cet endroit magique approché lors de la dernière randonnée « **Autour de Dixmont, par monts et par vaux** », samedi 22 avril.



**Partage des passions et échange des savoirs, convivialité et détente, tels sont les ingrédients renommés des manifestations du SID.** En témoigne aussi la photo ci-contre : ce même 22 avril, tous les secrets du « trousse-pinette » livrés par Paul Loison au reporter dépêché par *l'Yonne républicaine*, lors de sa dégustation.



### Prochains rendez-vous :

- **Samedi 10 et dimanche 11 juin, Week-end phytophagique.** Samedi, cueillette et premiers préparatifs. Pique-nique tiré du sac. Dimanche : repas sur inscription à la salle des fêtes.
- **Samedi 8 juillet, sortie automobile A la découverte de Briennon,** à l'invitation de la Société historique et culturelle du Briennonnais.
- **Dimanche 30 juillet, Salon « Livres anciens et vieux papiers »**, à l'occasion du vide-greniers de Dixmont.

Rappelons que toutes les manifestations du SID sont **gratuites**.

Pour être informé de nos journées et activités, vous pouvez consulter le site :

**[dixmont.free.fr/initiatives.htm](http://dixmont.free.fr/initiatives.htm)---[ribeillgeorges@orange.fr](mailto:ribeillgeorges@orange.fr)---03 86 96 05 37**

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 28 février à 20 heures, le conseil municipal de la commune de DIXMONT s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Marc BOTIN, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents

Secrétaire de séance : Mme VASSARD Nicole.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 22 novembre 2016 est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

#### Sécurité incendie 2<sup>e</sup> tranche

Le conseil municipal sollicite la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du fonds de concours, concernant la deuxième tranche des travaux sécurité incendie.

- Montant travaux 2<sup>e</sup> tranche 21 884 €
- Subvention DETR à hauteur de 50 % 10 942 €
- Subvention CAGS à hauteur de 30% 6 565 €
- Autofinancement 4 377 €

#### Autorisations budgétaires pour l'investissement

Considérant la nécessité d'engager la présente dépense d'investissement avant le vote du budget primitif 2017

Après en avoir délibéré,

le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes avant l'adoption du budget primitif 2017 et prévoit la recette nécessaire en autofinancement :

OBJET	MONTANT	OPERATION	COMPTE
EUROVIA	7 555.70 €	ONA	2151
RE AG PAYSAGE ELEGAGE	708.00 €	ONA	2128
FACTURE AG PAYSAGE ELAGAGE	6576.00 €	ONA	2128

### QUESTIONS DIVERSES

#### Travaux sanitaire terrain communal

Le dossier de demande de subvention d'équipement pour l'installation d'un sanitaire au terrain communal, suite au refus de la prise en charge de ce dossier en 2016 par la Préfecture, peut être proposée pour la dotation 2017.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de représenter le dossier pour la DETR 2017.

#### Encaissement règlement assurance

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'encaissement d'un chèque de 4 617.88 € provenant de QUATREM en règlement d'indemnités d'arrêt de travail.

#### Acte administratif

Par délibération du 23 août 2016, le conseil municipal a accepté l'achat d'une partie de la parcelle I685 pour 400 M<sup>2</sup> au prix de 9 600 € appartenant aux conjoints MIAZGA avec signature d'un acte administratif.

Devant la complexité du dossier pour obtenir l'enregistrement d'un acte administratif auprès des services de publicité foncière de Joigny, pour l'achat de cette parcelle identifiée I 687, le notaire est plus compétent pour établir un acte.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de confier le dossier à l'étude LENDAIS et de prévoir les crédits au budget primitif 2017.

#### Logiciels informatique

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le nouveau contrat Horizon Village Web de JVS MAIRISTEM sur 3 ans :

#### Pour la 1<sup>ère</sup> année

*en investissement*            5 526.72 € TTC  
*en fonctionnement*            769.68 € TTC

#### Pour les deux années suivantes

*en investissement*            3 078.72 € TTC  
*en fonctionnement*            769.68 € TTC

#### Cimetière

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les devis SARL PFV Guérin d'un montant de 8 786.82 € pour 15 exhumations avec réduction et 6 799.00 € pour 41 exhumations avec réduction.

## Dépôt de pain

Suite à la fermeture du café sur la place qui faisait dépôt de pain, le boulanger « Le Fournil » de Villeneuve sur Yonne propose sa vente les lundi, mercredi et dimanche matin sur la place de 9 heures à 12 heures à partir du 20 mars 2017 ; un avis sera distribué aux habitants.

Il propose éventuellement de faire une tournée dans les hameaux s'il a suffisamment de clients. Un avis sera distribué aux habitants des hameaux pour connaître leurs intentions.

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 28 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 28 mars à 20 heures, le conseil municipal de la commune de DIXMONT s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Marc BOTIN, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents sauf Mme BERTHOT Stéphanie

Secrétaire de séance : Mme VASSARD Nicole.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 28 février est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Mr CHICOUARD Henri, adjoint au Maire, approuve le compte administratif 2016.

##### *Fonctionnement :*

Dépenses : 574 271.44 € Recettes : 1 122 352.58€

##### *Investissement :*

Dépenses : 429 010.28 € Recettes : 245 771.82 €

Résultats cumulés de + 364 842.68 €

Le conseil municipal constate la sincérité des reports, des recettes et des dépenses et adopte à l'unanimité le compte administratif 2016.

#### COMPTE DE GESTION 2016

Le conseil municipal présentant les mêmes chiffres que le compte administratif 2016, est adopté à l'unanimité.

#### AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif 2016,

**DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

**Fonctionnement** - Chap 002 : **364 842.68 €**

**Investissement** - Chap 001 : - **105 017.46 €**

1068 : **183 238.46 €**

#### TAXES DIRECTES LOCALES 2017

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de laisser les taux inchangés pour l'année 2017, soit :

- Taxe d'habitation : 16.93 %
- Foncier bâti : 12.39 %
- Foncier non bâti : 40.32 %

#### BUDGET PRIMITIF 2017

Le conseil municipal vote le budget primitif présenté comme suit :

##### - **Fonctionnement :**

Dépenses et recettes : 990 479.68€

##### - **Investissement :**

Dépenses et recettes : 380 085.29 €

Il est prévu en investissement les opérations suivantes :

- La 2<sup>e</sup> tranche de la sécurité incendie avec l'achat de parcelles
- La mise en accessibilité des bâtiments publics,
- L'installation d'un city-sport au terrain communal,
- L'aménagement du bâtiment communal,
- Des travaux de reprise de concession et l'ajout de cases de columbarium au cimetière,
- L'achat d'un tracteur et d'un camion,
- La mise en place d'une grille et remplacement de vitraux à l'Eglise,
- L'achat de nouveaux ordinateurs et l'acquisition d'un nouveau logiciel informatique Web,
- Des travaux de clôture au dépôt route de Cerisiers.

#### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DU HANGAR COMMUNAL

Le conseil municipal décide de solliciter le conseil départemental pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre de l'opération « villages de l'Yonne », une subvention à hauteur de 30 % calculée sur le montant hors taxes pour des travaux ne dépassant pas 30 000 €.

## QUESTIONS DIVERSES

Vente de matériel

Un futur acquéreur étant intéressé pour l'acquisition d'une partie du matériel restant dans la propriété RIGOLLET, le conseil municipal donne un avis favorable.

Accessibilité bâtiments publics

Les travaux d'éclairage public et les panneaux de signalisation ne pouvant être pris en compte pour l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux selon la réglementation en vigueur, la demande de subvention sera donc établie pour des travaux d'un montant total de 23 442.00 € hors taxes,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures. Le maire donne la parole au public présent.

Il est demandé si un local sera mis à la disposition du boulanger pour le dépôt de pain. Le local de l'ancienne boulangerie lui a été proposé, un nettoyage a été réalisé et son installation sera effectuée prochainement. Il est précisé que la vente sur la place est fructueuse et que le boulanger est satisfait.

Il est demandé ce qu'il en est du cambriolage dans les locaux de la mairie. Des infractions ont été constatées par la gendarmerie (Fenêtre et portes forcées), le vol n'a pas eu lieu, un dépôt de plainte a été déposé par la mairie et la poste.

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 30 mai 2017

Délibérations pour les échanges de terrain

Le maire explique que pour permettre la mise en place d'une clôture au dépôt de stockage communal route de Cerisiers, des négociations ont été nécessaires avec les propriétaires riverains, les remblais dépassant largement les limites communales. En conséquence, des échanges de parcelles sont proposés :

- Monsieur SOLMON Frédéric, propriétaire des parcelles B 961 d'une contenance de 3a 30ca et B 962 d'une contenance de 8a 50ca propose un échange avec la parcelle ZD 77 d'une contenance de 29ares

Le conseil municipal,

- Suite à l'exposé de Mr le maire ;
- Vu de Code Général des collectivités territoriales ;
- Après en avoir délibéré décide

- d'échanger sans soulte la parcelle ZD 77 d'une contenance de 29 ares contre les parcelles B 961 d'une contenance de 3 ares 30 centiares et B 962 d'une contenance de 8 ares 50 centiares appartenant à Mr SOLMON Frédéric
- De passer en la forme administrative pour ledit échange,
- D'autoriser le maire à signer les documents se rapportant à cette opération
- D'imputer les dépenses liées aux frais d'enregistrement au budget communal.

- Monsieur BONFILLOU Michel, propriétaire de la parcelle B 963, d'une contenance de 24 ares 80 centiares propose un échange avec un chemin d'exploitation d'une surface de 220 m<sup>2</sup> longeant ses parcelles cadastrées G 423 et G 424.  
Il y aura lieu de lancer une procédure de désaffectation suivi d'une enquête publique ainsi qu'un nouveau bornage avant cet échange.

Le conseil municipal,

- Suite à l'exposé de Mr le maire ;
  - Vu de Code Général des collectivités territoriales ;
  - Après en avoir délibéré décide
- De lancer la procédure de désaffectation du chemin d'exploitation séparant les parcelles cadastrées G 424 et G 425
  - d'échanger sans soulte le chemin d'exploitation d'une surface de 220 m<sup>2</sup> longeant ses parcelles cadastrées G 423 et G 424 contre la parcelle B 963, d'une contenance de 24a 80ca appartenant à Mr BONFILLOU Michel.
  - De passer en la forme administrative pour ledit échange,
  - D'autoriser le maire à signer les documents se rapportant à cette opération
  - D'imputer les dépenses liées aux frais d'enregistrement au budget communal.

Délibération pour l'acquisition de la parcelle B 964

Le maire propose l'achat de la parcelle B 964 « La Fontaine » d'une contenance de 10ares 50 centiares appartenant à Mr et Mme GROGNET au prix de 500.00 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et charge le maire d'effectuer les formalités et de signer l'acte administratif.

## Délibération pour l'acquisition de la parcelle ZO35 au prix de 1€ symbolique

Le maire informe le conseil municipal de la proposition de don de la parcelle ZO 35 d'une contenance de 80 centiares de Mr et Mme CABALLERO, propriétaires.

Afin de faciliter les formalités, Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'acquisition de cette parcelle au prix de 1€ symbolique.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- accepte à l'unanimité cette acquisition au prix de l'euro symbolique
- autorise le maire à signer tous documents administratifs se rapportant à cette acquisition,
- prévoit l'imputation des dépenses liées à cette transaction au budget communal.

## Décisions modificatives du budget suite à la demande de la trésorerie et prévision budgétaire pour l'achat de la parcelle B 964

- A la demande de la Trésorerie, il y a lieu de supprimer sur le budget communal la somme de 100 € prévue au compte 775 – Produits de cession d'immobilisation (amortissement).

L'écriture sera passée de la façon suivante :

En fonctionnement :

- o Compte 775 : - 100.00 €
- o Compte 615221 : + 100.00 €

Il y a lieu également de prendre une décision modificative pour l'acquisition de la parcelle B964 (Propriétaires Mr Mme GROGNET). L'écriture sera passée de la façon suivante :

En fonctionnement :

- Compte 615231 - 500.00 €

En Investissement :

- Compte 2111 ONA + 500.00 €

## Déboisement des grands fossés

Afin de limiter le risque de prolifération des frelons asiatiques, le maire propose le déboisement des fossés rue des chevaliers et rue de la Planche de Pierre.

Trois devis ont été proposés :

Entreprise AG PAYSAGE pour un montant de 18 780.00 € TTC

SARL PAREAU pour un montant de 34 200.00 € TTC

Entreprise KALLENKOOT pour un montant de 57 648.00 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise AG PAYSAGE pour un montant de 18 780.00€ TTC. Cette somme sera imputée en fonctionnement sur le compte 615231.

## Achat de la propriété jouxtant l'ancienne boulangerie

Suite à la visite sur place en présence des propriétaires de l'habitation en vente sise au 14 rue d'Eichtal et à l'obtention d'une estimation du bien, le maire soumet au conseil municipal une proposition de prix d'achat de cette propriété à 70 000.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et charge le maire de faire cette proposition de prix aux propriétaires.

**JANECZKO  
PREVOST**

• **Plomberie** • **Chauffage** • **Géothermie**  
• **Electricité** • **Zinguerie** • **Climatisation**

**CHAPITRE - 89500 DIXMONT**

☎ **03 86 96 90 69** 📞 **06 72 05 12 83**

[jerome.prevost89@orange.fr](mailto:jerome.prevost89@orange.fr)

# Un budget rigoureux tourné vers l'avenir

**0 %  
d'augmentation  
des impôts  
communaux**

*Promesse tenue,  
votre commune  
n'augmente pas  
ses taux  
d'impôts locaux  
après une baisse  
en 2016.*

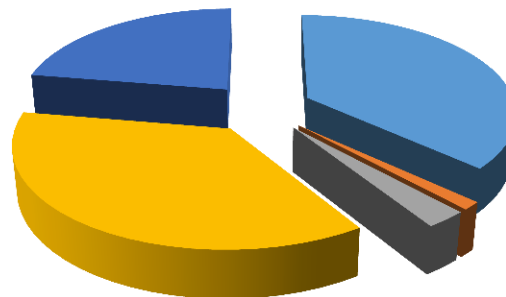
**Par contre,  
l'Etat a décidé  
de son côté  
d'augmenter  
de 0.4 % les bases  
d'imposition.**

**Taxe d'habitation :  
16,93 %**

**Taxe foncière  
sur le bâti :  
12,39 %**

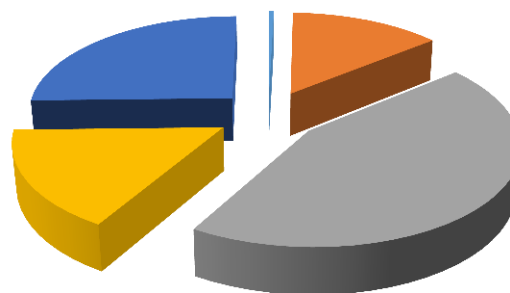
**Taxe foncière  
sur le non bâti :  
40,32 %**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



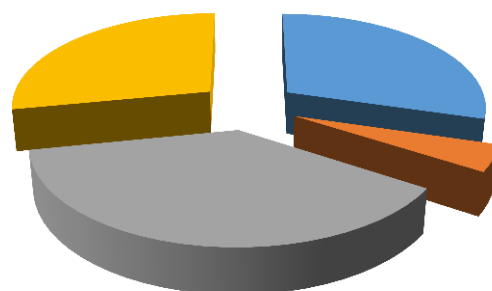
- Excédent antérieur = 36,83 %
- Autres produits divers = 1,29 %
- Produits des services publics = 2,76 %
- Produit fiscal = 36,71 %
- Dotations = 22,40 %

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



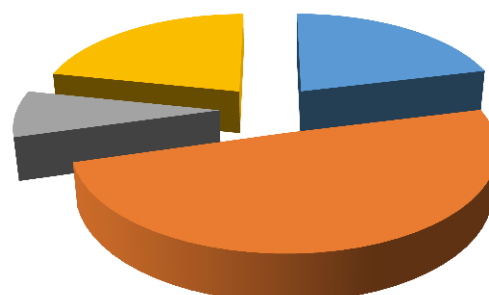
- Frais financiers = 0,43 %
- Autofinancement = 13,72 %
- Charges à caractère général = 44,29 %
- Masse salariale = 16,19 %
- Autres charges de gestion courante = 25,37 %

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions d'investissement = 29,58 %
- Dotations = 4,46 %
- Excédents de fonctionnement = 37,87 %
- Virement de la section de fonctionnement = 28,09 %

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- Immobilisations corporelles et incorporelles = 21,16 %
- Travaux et investissements de votre commune = 49,41 %
- Emprunts et dettes assimilés = 7,72 %
- Solde d'exécution d'investissement = 21,70 %

## LA CANTINE !

### Dixmont, La Borde-à-la-Gousse, 1902

En avril 1901, l'attention du couple d'instituteurs en poste à la Borde-à-la-Gousse, Mr et Mme BAUDON, se porta sur un article paru dans le Bulletin départemental de l'Instruction Primaire.

Les époux BAUDON y voient la possibilité d'améliorer le bien-être de leur vingtaine d'élèves en modifiant leurs repas du midi : passant de la gamelle, au repas chaud de la cantine. Restait à convaincre Mr le Maire Ambroise FRAUDIN et son Conseil Municipal. Ils y parvinrent, car,

Voici ce que rapporte le Bulletin départemental de l'Instruction primaire de janvier 1902 :

## Cantine scolaire de La Borde-à-la-Gousse

**M. et Mme Baudon, instituteurs à La Borde-à-la-Gousse (Dixmont), ont installé dans leur école une cantine scolaire à bon marché, en s'inspirant de la note insérée au Bulletin n°209, p 288.**

**Chaque enfant verse une somme de 0 fr. 50 par mois pour le beurre, le saindoux et le charbon. Il apporte aussi, suivant les ressources de sa famille, des pommes de terre, des haricots, des choux, des navets, des carottes, etc. Tous ces légumes sont déposés à la cave.**

**Une marmite et 24 bols ont été achetés par la commune et mis à la disposition de la cantine. La cuiller et la fourchette appartiennent à l'élève et sont numérotées.**

**Ce sont les grandes élèves qui épluchent les légumes et font la cuisine. Elles préparent soit une soupe à l'oignon, aux pommes de terre, au lait, aux choux, soit un plat de légumes accommodés au maigre. A l'heure du repas, chaque élève coupe dans son bol quelques tranches de son pain sur lesquelles le maître verse le bouillon. Après le repas, les grandes filles, à tour de rôle, nettoient la vaisselle et la rangent dans un placard de la classe. Le tout s'effectue sous la surveillance de la maîtresse.**

**24 élèves prennent actuellement leur repas à la cantine. Non seulement la cotisation de 0 fr. 50 suffit à couvrir la dépense, mais il est possible de réaliser quelques économies qui seront employées à l'organisation d'un petit banquet. Ce jour-là la soupe maigre sera remplacée par un pot-au-feu et une volaille ; des jeux et une promenade suivront le repas.**

**La cantine scolaire de La Borde-à-la-Gousse donne les meilleurs résultats : Les enfants apprennent à vivre en commun, à se tenir convenablement à table ; les filles s'exercent spécialement à faire les achats et la cuisine, à tenir la petite comptabilité, à faire des économies. Ainsi morale, civilité, solidarité, enseignement ménager et surtout fréquentation scolaire trouvent leur compte dans cette innovation.**

**L'inspecteur d'académie a félicité M. et Mme Baudon de leur excellente initiative qu'on ne saurait trop encourager.**

Dans ce même bulletin départemental :

*La Borde à-la-Gousse (Dixmont) – M. Mayaud et M. Toupance, délégués cantonaux, ont donné à l'instituteur, le premier 3 francs et le second 5 francs, pour la cantine scolaire.*

Le « petit banquet » ouvrit le printemps 1902 des enfants de l'école :

Le **jeudi 20 mars**, les élèves de la cantine ont organisé un petit banquet avec leurs économies de l'hiver. Tous les élèves du hameau, même ceux qui avaient quitté l'école l'année dernière, avaient été conviés au banquet moyennant une cotisation de 25 centimes.

Dès le matin, 8 heures, les convives arrivaient à l'école. Pendant que les garçons jouaient dans la cour, les grandes filles surveillaient la cuisine et dressaient le couvert dans la classe. De gros bouquets de violettes apportés le matin fleurissaient les tables.

A onze heures précises, la cloche sonnait le dîner et 42 élèves se mettaient en rang pour venir prendre leur place. Le régal ne fut pas petit et les convives ne manquèrent point d'appétit. La gaîté fut aussi de la fête et devint plus vive à l'heure du dessert lorsque maîtres et élèves choquèrent leurs verres. Inutile de dire qu'on chanta *la Marseillaise*, à la fin du banquet, avec un véritable entrain.

A deux heures, toute la troupe partait en promenade sous la conduite des instituteurs et allait prendre ses ébats dans une prairie voisine. De grandes rondes et d'interminables parties de balle continuèrent et terminèrent cette journée de fête, dont chacun emportait le joyeux souvenir en reprenant le soir, vers six heures, le chemin de son hameau.

*Bulletin de l'Instruction primaire, département de l'Yonne,  
Tome IX, n° 234, avril 1902, pages 134-135*

115 ans plus tard

### Restaurant scolaire des Bordes MENU DU 20 MARS AU 24 MARS 2017

LUNDI 20 MARS	MARDI 21 MARS	JEUDI 23 MARS	VENDREDI 24 MARS
Salade de perles à la tomate	Rosette, cornichon	Carottes râpées au citron	Céleri rémoulade
Sauté de bœuf bourguignon	Pavé de poisson à l'huile d'olive au citron vert	Haut de cuisse de poulet aux herbes	Sauté de porc au curry
Gratin de choux fleur	Coquillettes bio	Purée de pomme de terre	Cordiale de légumes
Mimolette	Petit suisse	Vache qui rit	Camembert
Fruit frais	Fruit frais	Cocktail de fruits au sirop	Cassate pâtissière



*Photo 1920*



*Imposant bâtiment de l'école de la Borde à-la-Gousse  
desservant ce gros hameau et les écarts du Nord-Est de la Commune (photo 1950)*

*Source en partie « les études villeneuviennes » n°31*

*Denise SIMON*

## Séance ordinaire du 13 mars 2017

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	204 142.22 €	209 835.23 €
Investissement	16 481.10 €	32 483.21 €
Résultat reporté fonctionnement		8 065.99 €
Résultat reporté investissement	18 951.21 €	
Totaux	239 574.53 €	250 384.43 €
Résultat		13 759.00 €

Tous les membres du Comité sont présents sauf Mme BERTHOT Stéphanie

Viviane PATTYN est nommée secrétaire de séance

### DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE

Nelly LEMAÎTRE a envoyé un mail à tous les membres du syndicat pour les prévenir de sa décision de démissionner à compter du 1<sup>er</sup> mars dernier. Benoît GAMBIER, Vice-Président, prend sa place en attendant de nouvelles élections. Il tient à la remercier pour ses trois années de travail assidues, il estime que sans elle, il n'y aurait pas eu autant d'avancement.

### FERMETURE D'UNE CLASSE

Les membres du comité ont assisté, soit à la réunion de travail avec les enseignants le mardi 07 mars, soit au conseil d'école du jeudi 09 mars, réunions durant lesquelles a été discuté longuement le choix de la classe qui sera fermée suite à la décision de l'Inspectrice Académique.

Le choix d'une classe à Dixmont a été retenu car c'est le choix le plus logique en termes pédagogique, les élémentaires seront donc tous aux Bordes à compter de septembre. La répartition n'est pas encore actée, mais il semblerait qu'il y ait :

- 1 CP – CM2
- 1 CE1-CE2
- 1 CE2 – CM1

Il reste une incertitude quant à la taille de la classe de Cécile SERVAN qui accueillera environ 27 élèves, cette salle étant relativement petite mais surtout bruyante.

Suite à ces changements, l'achat de manuels scolaires pourrait s'avérer nécessaire. Valérie GRANDPERRIN a fourni une estimation maximale du coût de ces manuels qui s'élève à 1 000€. Cette somme sera proposée au budget 2017.

### N° 01-03-2017 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

La présidente ayant démissionné, le Vice-Président présente les chiffres suivants pour 2016 :

Benoît GAMBIER demande aux membres du comité s'ils acceptent ces chiffres.

→ Ce document est accepté à l'unanimité.

### 02-03-2017 : COMPTE DE GESTION 2016

Le Vice-Président informe que le compte de gestion établi par Mme BOURGEOIS, receveur municipale, présente les mêmes chiffres que le compte administratif (un extrait a été distribué avec la convocation à tous les membres).

→ Ce document est accepté à l'unanimité.

### 03-03-2017: AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les membres du comité, après avoir pris connaissance du Compte Administratif de l'exercice 2016, constatant que ce document présente :

- un excédent de fonctionnement de 13 759.00 €,
  - un déficit d'investissement de 2 949.10 €,
- comme suit :

- 10 809.90 € à l'art. 002 en recettes de fonctionnement,
- 2 949.10 € à l'art. 001 en dépenses d'investissement,
- 2 949.10 € à l'art. 1068 en recettes d'investissement.

→ Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

### N° 04-03-2017 – CONVENTION PISCINE

Lors des dernières réunions, le comité avait accepté deux créneaux de 8 séances d'apprentissage de natation à 80 €/séance à la piscine Tournesol de SENS.

→ Les membres du comité autorisent donc le vice-président à signer la convention correspondante.

### 05-03-2017 : CONTRAT DE TRAVAIL DU PERSONNEL SUITE À LA FERMETURE D'UNE CLASSE

Une classe de Dixmont fermera en septembre prochain, se pose donc la question du ménage de cette classe. C'est actuellement Isabelle DA SILVA qui effectue ce travail en remplacement d'Estelle CHICOUARD en congé pour disponibilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cet agent est sous contrat à 6.50 h/35<sup>ème</sup> mais effectue les heures de ménage en heures complémentaires.

Elisabeth YVON, ATSEM responsable des NAP, souhaiterait conserver la partie bibliothèque de cette classe pour continuer cette activité, le ménage continuera donc à être fait dans cette partie, la partie classe ne sera faite que quelques fois.

Le problème sera donc revu en fin d'année suivant la décision d'Estelle CHICOUARD.

### 06-03-2017 : SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Par la délibération n° 03-12-2016, les membres du comité avaient décidé d'octroyer une subvention de 1 400 € par coopérative scolaire en 2016 au lieu des 700 € habituels dans le but de subventionner un éventuel voyage en Grande-Bretagne et qu'aucune subvention ne serait versée en 2017 si ce projet était abandonné.

Le voyage étant effectivement annulé, les membres confirment à l'unanimité que les coopératives scolaires ne recevront aucune subvention cette année.

### N° 07-03-2017 – CONVENTION AVEC VILLENEUVE-SUR-YONNE ET ARMEAU POUR ÉLÈVES EXTÉRIEURS

Comme chaque année, le SIVOS demande aux communes extérieures au regroupement de participer aux frais scolaires des enfants qui sont domiciliés sur leur territoire.

C'est le cas pour la commune d'ARMEAU pour Céléna SERVAN et la commune de VILLENEUVE

SUR YONNE pour Nino VERGNAUD, les deux communes ayant accepté les dérogations.

Le Vice-Président demande aux membres présents de donner l'autorisation à celui qui sera élu Président prochainement de pouvoir proposer et signer les deux conventions en septembre suivant l'étude des frais scolaires qui sera faite pour l'année scolaire 2016-2017.

→ Les membres acceptent à l'unanimité que le président propose une convention à ces deux communes pour le remboursement des frais au prorata de la présence des enfants à l'école.

### 08-03-2017: INVESTISSEMENTS

- Copieur école de Dixmont : l'actuel copieur de cette classe est vieux et coûte très cher en termes de maintenance. Un devis a donc été demandé à NEW CONCEPT BUREAUTIQUE qui a mis à disposition un appareil à l'école de LES BORDES. Les propositions sont les suivantes :

- Location financière :
  - Location sur 5 ans à 1 380 € HT par an,
  - Maintenance sans engagement :
    - 0.055 € HT pour les copies couleur
    - 0.0055 € HT pour les copies N&B
- Dépôt gratuit :
  - Dépôt de garantie de 3 990 € HT,
  - Maintenance avec engagement :
    - 20000 copies couleur annuelles à 0.102 € HT
    - 40000 copies N&B à 0.0055 € HT
  - Soit un total annuel de 2 260 € HT
- Achat à Taux 0% :
  - Prix du matériel de 4 950 € HT à payer sur 4 ans (990 € HT/an),
  - Maintenance sans engagement :
    - Copies couleur à 0.055 € HT
    - Copies N&B à 0.0055 € HT

→ Après en avoir longuement discuté, les membres décident d'acheter le matériel à taux 0% et demandent que la somme de 1 300 € soit inscrite au budget en dépenses d'investissement.

- **PC portables** : suite à la demande des enseignantes de Les Bordes, Benoît GAMBIER a contacté plusieurs fournisseurs de matériel informatique afin d'obtenir des devis d'achat et/ou location. Seule la société ASTEC a donné suite à cette demande. Les différents coûts avaient été envoyés par mail en décembre à tous les membres. La société proposant des locations n'ayant pas répondu, et l'achat étant compétitif à partir de la 5<sup>ème</sup> année, les membres décident d'accepter le devis DV2196 d'ASTEC pour 4 830 € HT.

### **09-03-2017 : BUDGET PRIMITIF 2017**

Le Vice-Président propose les chiffres suivants avec les modifications proposées auparavant :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement (avec excédent 2016)	240 360.00 €	245 809.90 €
Investissement	28 049.10 €	28 049.90 €
Totaux	268 409.10 €	276 859.00 €

➔ Ce document est accepté à l'unanimité.

### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Elections** : la commune de Les Bordes se réunira le mercredi 15 mars pour, entre autre, nommer un autre membre au sein du syndicat. Par conséquent, Benoît GAMBIER propose de réunir le comité le mardi 28 mars à 19h00 pour élire un nouveau Président.

### **Séance ordinaire du 30 mars 2017**

Tous les membres du Comité sont présents sauf Mme BERTHOT Stéphanie

Viviane PATTYN est nommée secrétaire de séance.

### **N° 10-03-2017 – ELECTIONS DU BUREAU**

- **Election d'un Président** :

Claude HAUER, doyen d'âge, propose de procéder à l'élection du Président. Il demande qui souhaite se présenter. Benoît GAMBIER est candidat à ce poste.

Les membres procèdent à l'élection à bulletin secret à l'aide des bulletins mis à leur disposition.

Après comptage des voix, Benoît GAMBIER est nommé Président à 6 voix pour et 1 abstention.

- **Election d'un vice-président** :

Benoît GAMBIER, Président, propose de procéder à l'élection du Vice-Président.

Il demande qui souhaite se présenter. Claude HAUER est candidat à ce poste.

Les membres procèdent à l'élection à bulletin secret à l'aide des bulletins mis à leur disposition.

Après comptage des voix, Claude HAUER est nommé Vice-Président à 6 voix pour et 1 abstention.

### **N° 11-03-2017 : INDEMNITÉS DES ÉLUS**

L'ancienne présidente était rémunérée à 7% de l'Indice Brut 1015 soit 269.31 € brut par mois avant la revalorisation des indemnités qui est intervenu pour le 1<sup>er</sup> mars 2017 (soit IB 1022 de 3 870.65 €).

Le Président propose de reconduire la même indemnité :

➔ Les membres acceptent à l'unanimité.

Concernant une indemnité pour le Vice-Président, Claude HAUER informe l'assemblée qu'il ne souhaite pas d'indemnité.

➔ Les membres acceptent à l'unanimité.

### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**Copieur école Dixmont** : le Président informe l'assemblée qu'un courrier de YONNE COPIE a été reçu au secrétariat suite à la dénonciation du contrat. Malheureusement, suivant les termes de ce même contrat, la dénonciation aura dû intervenir 3 mois avant la date butoir, à savoir le 1<sup>er</sup> mai, le courrier aurait donc dû partir fin janvier. Le coût de cette dénonciation est de 763.94 €.



**Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?**

**Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie ?**

**Vous cherchez des solutions simples ?**

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais décline le programme **HABITER MIEUX DANS LE SÉNONAIS** en partenariat avec l'État et l'Anah :

- ▷ une aide financière,
- ▷ un accompagnement personnalisé

En plus des aides de l'État, de l'Anah et de la Communauté d'Agglomération pouvant atteindre **3000 € + 35 ou 50 % du montant de vos travaux**, vous pourrez peut-être bénéficier d'autres aides des caisses de retraite, d'un éco-Prêt à Taux Zéro, et d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique.

**N'hésitez-pas, venez consulter nos conseillers au cours de leurs permanences !**

**Vous avez un projet ?**

**Vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie ?**



Pour toute question et prise de rendez-vous, adressez-vous au PACT de l'Yonne :

**0800 89 09 89**  
(numéro vert)

ou venez consulter nos conseillers au cours de leurs permanences à Villeneuve-sur-Yonne.

Des conseillers de l'ADIL de l'Espace Info>Énergie et du CAUE se relayent également au sein du Pôle conseil habitat du Sénonais le lundi et le mercredi. Renseignements et planning au 03 86 65 86 50 ou sur [www.grand-senonais.fr](http://www.grand-senonais.fr)



agglomération  
**as**  
le grand sénonais

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais vous informe

## HABITER MIEUX DANS LE SÉNONAIS

Venez consulter nos conseillers au cours de leurs permanences publiques d'information (voir @ verso) ou téléphoner au PACT de l'Yonne (numéro vert) **0 800 89 09 89**

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et l'État vous aident à financer vos travaux d'économie d'énergie



## → HABITER MIEUX DANS LE SÉNONAIS EN QUELQUES MOTS

▷ **HABITER MIEUX DANS LE SÉNONAIS, C'EST UNE AIDE FINANCIÈRE** pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :

- \* bien vous chauffer et gagner en confort,
- \* diminuer vos factures d'énergie.

▷ **HABITER MIEUX DANS LE SÉNONAIS, C'EST**

- \* une aide aux travaux de l'Anah représentant **35 ou 50 % du montant total des travaux** dans la limite de 20 000 € de travaux HT,
- \* une prime de 10 % du montant total des travaux dans la limite de 1500 € ou 2000 € au titre des « investissements d'avenir »,
- \* une prime complémentaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais de 1 000 €.

▷ **HABITER MIEUX DANS LE SÉNONAIS, C'EST AUSSI LA GARANTIE D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ** par le CDHU et le PACT de l'Yonne (coordonnées au verso).

Un spécialiste se déplace chez vous pour :

- \* réaliser le diagnostic thermique de votre logement,
- \* élaborer avec vous votre projet de travaux,
- \* monter votre dossier de financement de A à Z,
- \* suivre avec vous le bon déroulement de vos travaux,
- \* pour un montant d'environ 250 € à votre charge

## → AVEZ-VOUS DROIT A HABITER MIEUX DANS LE SÉNONAIS ?

**OUI**, si vous répondez aux conditions suivantes :

▷ **VOUS OCCUPEZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE**

▷ **VOS REVENUS NE DÉPASSENT PAS LES NIVEAUX DE RESSOURCES DE L'ANAH 2017 :**

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources (RFR)	Equivalent revenu net par mois (valeur indicative)
1	18409 €	1600 €
2	26923 €	2400 €
3	32377 €	2900 €
4	37826 €	3400 €
5	43297 €	3900 €
Par personne supplémentaire	+ 5454 €	+ 500 €

Il s'agit des revenus fiscaux de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant annuel figure sur votre feuille d'impôts à la ligne 25.

▷ **VOTRE LOGEMENT**

- \* a plus de 15 ans à la date où votre dossier est déposé,
- \* n'a pas donné lieu à d'autres financements de l'État comme un prêt à taux zéro « accession » depuis 5 ans.

▷ **VOS TRAVAUX**

- \* garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25 %,
- \* **n'ont pas été commencés avant le dépôt de votre dossier,**
- \* seront intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.

## → DES QUESTIONS ?

**CONSULTEZ NOS CONSEILLERS DU CDHU ET DU PACT DE L'YONNE.**

Ils vous diront très vite si vous pouvez ou non bénéficier d'« Habiter Mieux dans le Sénonais ». Si c'est le cas, un spécialiste prendra en charge le diagnostic de votre logement, le dépôt de votre dossier et le suivi de vos travaux.

### EXEMPLE

De quel montant d'aides pouvez-vous bénéficier pour un projet de travaux de **12000 € HT** ?



\* Pour un projet de travaux d'amélioration de l'habitat sur la base d'un ménage aux ressources très modestes. Pour un ménage aux ressources modestes, les aides peuvent atteindre 6400 €.

JUSQU'À **8200 €** D'AIDES À DÉDUIRE

Une avance est possible dès le début des travaux !

Pour financer le reste à charge, il est également possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'un prêt sans intérêt.

CAGS - Avril 2017

## Constitution d'un pôle métropolitain

Afin de s'affirmer face à la Région parisienne – le plus important ensemble économique et urbain de notre pays – et d'exister au sein des nouvelles régions, le bureau communautaire a décidé de constituer un pôle métropolitain entre la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, Troyes Champagne Métropole et la Communauté d'Agglomération de Chaumont. Soit un ensemble de 286 400 habitants et de 86 communes. Ce pôle métropolitain n'est pas une strate supplémentaire et offre simplement une structure de coopération renforcée pour promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale.

L'ambition est de faire de ce futur pôle métropolitain :

- ⌘ un territoire attractif, innovant et dynamique (économie, tourisme, enseignement supérieur),
- ⌘ un territoire aménagé et connecté, m aillé par un réseau d'infrastructures de mobilité et de communications, attractif sur le plan résidentiel, prenant en compte l'équilibre territorial rural/urbain,
- ⌘ un territoire organisé pour faire face aux grands enjeux stratégiques.

Le 7 avril a été signé le pacte de coopération afin de constituer le pôle métropolitain.

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat est lancé

Depuis le 27 mars, la loi ALUR rend obligatoire le transfert de compétences en matière de plan d'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil essentiel d'aménagement de l'espace.

Cependant, dans un souci de cohérence, l'aménagement doit être envisagé à une échelle territoriale pertinente, notamment pour éviter la construction d'équipements structurants de même nature à quelques kilomètres l'un de l'autre.

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, forte de 27 communes va procéder à l'étude pour la mise en place de son PLUi-H.

A l'échelle de l'agglomération, le PLUi-H doit définir le bon équilibre entre développement urbain et protection du cadre de vie, entre développement économique et protection de l'environnement, entre zones où l'on peut construire et celles que l'on souhaite protéger, entre densité urbaine et zones de nature.

## Eaux et assainissement Réseau eaux pluviales

Afin d'éviter que les inondations de mai 2016 ne se reproduisent, un collecteur sur le réseau d'eaux pluviales de la commune des Bordes sera installé pour un montant de 179 167 €.

## Tourisme et culture

La Communauté d'Agglomération en charge de la promotion du territoire contribue au financement de l'office de tourisme de Sens et du Sénonais à hauteur de 335 000 € pour 2017.

**MUSICASENS** attribution d'une subvention de 12 000 euros au festival de Sens pour un budget total de 120 000 euros.

**OPERATION « LUMIERES DE SENS »** : entre 2014 et 2016, l'Agglomération a financé un spectacle « son et lumières » sur la cathédrale de Sens. Un succès important tant populaire qu'en termes de retombées commerciales.

La Ville de Sens participe à hauteur de 50 000 € au spectacle Lumières de Sens. Villeneuve-sur-Yonne qui bénéficie du spectacle « Les lumières de Sens » pour la première fois participe à hauteur de 5 000 €.



Ces spectacles auront lieu du 9 juin au 16 septembre 2017. Pour la cathédrale de Sens, les vendredis et samedis à partir de 22h30. Pour la porte de Sens à Villeneuve-sur-Yonne, uniquement les samedis à partir de 22h30.

## Accès aux déchèteries de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe se sont associées pour offrir aux habitants des 2 collectivités un réseau de déchèterie étendu.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les habitants de ces intercommunalités peuvent utiliser les 5 déchèteries présentes sur les 2 territoires.

L'accès à ces déchèteries est soumis à la présentation d'une carte d'accès valide et au respect des règlements intérieurs en vigueur sur les différents sites.

Les cartes d'accès sont disponibles gratuitement, il suffit d'en faire la demande à l'aide d'un formulaire disponible à l'accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, sur le site internet ou à la mairie de Dixmont.

La copie d'un justificatif de domicile vous sera demandée. (voir page 21 du dernier bulletin municipal N°48).

Votre carte sera disponible environ un mois après en mairie de Dixmont.

Nous vous rappelons que les déchèteries ne sont **accessibles qu'aux particuliers.**

Le service « Déchets/propreté » ainsi que les ambassadeurs de tri sont à votre disposition pour plus de renseignements.

### Pour la CAGS :

**Déchèterie des Sablons,**  
rue Bellocier 89100 SENS

**Déchèterie des Vauguilletes,**  
rue des Longues Raies 89100 SENS

**Déchèterie de Rousson,**  
rue des Déblaviers 89500 ROUSSON

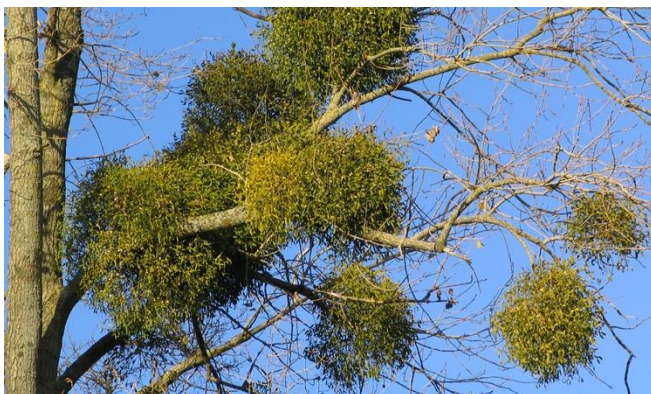
### Pour la CCVPO :

**Déchèterie de Cerisiers,**  
Route de Laroche 89320 CERISIERS

**Déchèterie de Villeneuve l'Archevêque,**  
ZI rue Vauluisant 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE



## Eliminer le gui des arbres



Le gui est empreint de légende médiévale. Les druides lui prêtaient nombre de vertus médicinales et de protection contre la sorcellerie.

### Impossible parasite

Le gui se remarque principalement en hiver quand les arbres sont dénudés, il en profite pour pomper la sève

de l'arbre sur lequel il est perché. Grâce à son suçoir qui s'enfoncé chaque année encore un peu plus dans son hôte, il l'épuise jusqu'à anéantissement complet de ce dernier.

### Méthode de destruction

Le plus simple est de couper, à l'aide d'un sécateur, les touffes de gui à la base et de creuser ensuite cette base jusqu'à ôter complètement le pivot destructeur. Remplir ensuite la brèche à l'aide de mastic cicatrisant. Si il réapparaît l'année suivante au même endroit, la seule vraie solution consiste à couper la branche touchée, méthode certes radicale mais qui peut être l'occasion idéale de pratiquer une coupe hivernale à vos fruitiers.

**Si la réglementation n'impose pas l'éradication du gui, gérer sa prolifération sera bénéfique à nos vergers. A bon entendeur...**

## Nouveau à Dixmont

YVON Elisabeth et Jean-Michel

*Nous vous invitons dans le gîte*

### «L'Atelier»

*pouvant accueillir jusqu'à sept personnes*

*elisabethyvon@gmail.com*

*03.86.64.30.25*

*23 rue d'Eichtal 89500 Dixmont*



**GARAGE** *EXPERT*  
**ALARY**

**RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
MÉCANIQUE - CARROSSERIE**

**ACHAT - VENTE  
NEUF ET OCCASION**



**AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto**

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT

- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH

**Votre garantie constructeur est préservée !**



Thierry  
Océant



Cécily  
Searénaire



Nicolas  
Technicien



Florian  
Mécanicien



Jean-Christophe  
Mécanicien



Romain  
Apprenti

51 avenue de la Gare - 89510 Véron  
Tél : 03 86 97 42 29 - Fax : 03 86 96 84 39 - E-mail : garage.alary@bbox.fr



The logo consists of the letters 'A' and 'G' in a stylized, white, serif font, set against a dark green rounded square background.

**Paysage Elagage**  
**Paysage Services**

**Entretien parcs & jardins**  
**Elagage - Abattage - Démontage**  
**Création et aménagement paysager**

A circular orange badge with white text that reads 'CRÉDIT D'IMPÔTS 50%'.

CRÉDIT  
D'IMPÔTS  
**50%**

6 rue du Gumery  
**89500 DIXMONT**

23 rue du Stade  
**89150 DOMATS**

 **03 86 67 21 14**

 **07 86 18 25 84**

A cluster of white and blue orchids is positioned on the left side of the advertisement.

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM  
MARBRERIE - ARTICLES FUNÉRAIRES

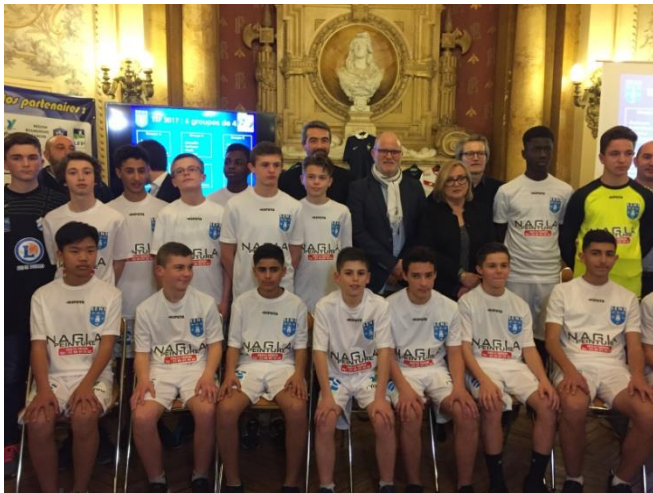
**PFV GUERIN**  
**GESSERAND - CHICANNE**

 **02 38 97 31 62**

Magasin: 37, rue du Mail  
Funérarium: ZI - 14, rue de l'Industrie  
45320 Courtenay  
[contact@pompes-funebres-guerin.fr](mailto:contact@pompes-funebres-guerin.fr)

## Un dixmontois au Tournoi Sans Frontière de Sens

Pour la 24<sup>e</sup> édition du Tournoi sans frontière U14, le staff de l'équipe du Grand Sénonais a recruté ses joueurs parmi des jeunes de 14 ans évoluant dans les différents clubs de l'agglomération. C'est ainsi que le Président de l'US Cerisiers, Aurélien Dumarey, a proposé à Erwan Jahier de faire le stage de 3 jours de détection. Ce dernier a été retenu parmi la sélection présentée à Marie-Louise Fort, la presse et les autorités sportives dans les salons de l'Hôtel de ville de Sens.



Après la traditionnelle photo de l'équipe, c'est entre le Président du District de l'Yonne, Christophe Cailliet, et son papy, pas peu fier, que pose Erwan.



L'équipe, composée de 15 jeunes issus du FC Sens (9), de Saint-Clément (2), de Joigny (2), de Paron (1) et de Cerisiers (1), va s'entraîner durant six semaines et faire deux matchs amicaux pour apprendre à se connaître.

Le tournoi qui rassemble les équipes de 24 clubs (8 étrangers, 13 des 20 clubs nationaux et 3 locaux) soit plus de 400 joueurs qui ont évolué durant le week-end de Pâques, demande une organisation et une logistique draconienne avec une pléiade de bénévoles tous plus disponibles les uns que les autres, tout ceci sous la houlette du président du tournoi, Raphaël Raymond.

L'équipe du Grand Sénonais a l'honneur de débiter face à la Juventus Turin (équipe mythique au maillot rayé blanc et noir) en présence de notre maire, Marc Botin, venu soutenir son administré qui piaffe d'impatience de rentrer sur le terrain.



C'est chose faite au cours de la deuxième mi-temps, mais ne peut empêcher les Italiens de gagner 4-0, il faut dire qu'il est bien entouré.



Après les 6 autres rencontres (4 perdues, 1 nulle et 1 gagnée) contre Nancy, Monaco, Genève, Anhui (Chine), Tokyo et Saint-Etienne, l'équipe du Grand Sénonais a eu le mérite de terminer à la 21<sup>e</sup> place de ce grand tournoi de football unique dans notre région.



## Association d'Aide à Domicile

Agrément SAP 778 702 803 – Siret 778 702 803 000 25

L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE de Villeneuve sur Yonne a été créée par Roland Bonnion en 1969. Elle intervient sur les communes ci-dessous. Elle apporte une assistance, tant matérielle que psychique, aux personnes âgées, aux handicapés aux familles et à la petite enfance. Nos salariées, au nombre de 50, sont diplômées ou formées et fournissent un service de qualité, ce qui permet le maintien au domicile pour une partie de nos 300 bénéficiaires.

ARMEAU, BAGNEAUX, LES BORDES, BUSSY-LE-REPOS, LA CELLE-SAINT-CYR, CHAUMOT, CHIGY, LES CLERIMOIS, COURGENAY, CUDOT, DIXMONT, ÉGRISSELLE-LE-BOCAGE, FACLY, FOISSY-SUR-VANNE, FONTAINE LA GAILARDE, LAILLY, MAILLOT, MARSANGY, MOLINONS, PASSY, PIFFONDS, LA POSTOLLE, PONT-SUR-VANNE, PRÉCY-SUR-VRIN, ROSOY, ROUSSON, SAINT-JULIEN-DU-SAULT, SAINT-LOUP D'ORDON, SAINT-MAURICE AUX RICHE HOMMES, SAINT-ROMAIN LE PREU, SALIGNY, SÉPEAUX, LES SIEGES, VERLIN, VÉRON, VILLENEUVE-SUR-YONNE, VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, VILLEVALIER, VOISINES.

**AUDITION CONSEIL**  
**Ludovic Digue**  
 votre spécialiste de l'audition à Saint-Denis-les-Sens

20 ANS D'EXPÉRIENCE



**TEST<sup>(1)</sup> AUDITIF et ESSAI<sup>(2)</sup> GRATUITS**

Ludovic DIGUE, Audioprothésiste indépendant diplômé d'Etat  
 Diplôme universitaire d'audioprothésologie de l'enfant, Paris VI, Diplôme universitaire d'otologie-audioprothétique approfondie, Lyon I

**AUDITION CONSEIL**  
**Ludovic Digue**  
 LEADER LOCAL DE LA CORRECTION AUDITIVE

3, impasse Saint-Vincent  
 89 100 ST-DENIS-LES-SENS  
 03 86 83 89 89  
 SUR RENDEZVOUS.

Ouvert du lundi au vendredi 8h - 12h30 et 13h30 - 19h et le samedi de 9h à 13h

[www.auditionconseil.fr](http://www.auditionconseil.fr)

**AUDITION CONSEIL**

(1) test non médical (2) sur prescription médicale

**chauss' ELEGANCE**

**CHAUSS'ELEGANCE**  
 50 rue Carnot  
 89500 villeneuve/yonne  
 Tél : 09 75 40 89 59

Toute l'actualité,  
 les nouvelles collections,  
 les promotions sur

[www.horizon-icaunais.com](http://www.horizon-icaunais.com)



*Le salon de Flo*  
*Coiffure Mixte*

*4 rue D'eichtal*  
*89500 Dixmont*


**03.86.64.13.67**

*Avec ou sans Rdv / Hommes - Femmes - Enfants* 




Didier LEFEVRE  
 Agent Général

15 rue Carnot  
 89500 VILLENEUVE SUR YONNE  
 Tél. 03 86 87 16 99  
 E-mail : cabinet.lefevre@mma.fr  
 N° ORIAS : 07 011 974 - www.orias.fr



S.A.R.L.  
**KALLENKOOT HORTICULTEURS**  
 FLEURISTERIE - JARDINERIE

La passion de la terre  
 Le JOLI MONDE 

34, Fg Saint-Nicolas - 89500 VILLENEUVE/YONNE  
 Tél. : 03 86 87 11 62 - Fax : 03 86 87 14 12

**DROIN & Fils**  
*Entreprise de Peinture*

PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE  
 - POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT- PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -  
 AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93  
 06 59 86 41 84

89500 LES BORDES  
 sarl.droin@orange.fr



Stèle RALLU – F.BARBOT

Le samedi 27 mai 2017 ont eu lieu la commémoration de la journée de la Résistance et le 3<sup>e</sup> anniversaire du Mémorial de la Roche au Diable.



Stèle A. Dussault



Stèle des Martyrs



Mémorial Maquis Bourgogne



Cette commémoration aura lieu tous les ans le samedi suivant la journée nationale de la Résistance.

**NUMEROS D'URGENCE :** **15** SAMU **18 ou 112** POMPIERS **17** POLICE  
Gendarmerie Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

**DEFIBRILLATEUR :**

**RAPPEL :** Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ; appeler le **15** et donner les informations suivantes : Je suis M.Mme.Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

**Jean-Yves LAISNE 3 rue Blanche** ..... **03 86 96 01 95**  
**MAIRIE 7 rue de la Mairie** ..... **03 86 96 02 13**  
**Fabien COULAUD 7 rue de l'église**..... **03 86 96 01 63**  
**Henri CHICOUARD 10 rue des Chevaliers**..... **06 78 48 62 82**

**ASSISTANTE SOCIALE :**

Centre d'Action Médico-social de Sens urbain  
Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens ..... **03 86 83 67 00**

**CONCILIATEUR :** Jean-Claude BOULLEAUX sur rendez-vous..... **03.86.83.91.00**

auprès du Tribunal d'Instance de SENS  
Permanence à Villeneuve sur Yonne le 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 45

**SOS FEMMES BATTUES** ..... **3919**

**ENFANCE MALTRAITEE** ..... **0 800 054 141 ou 119**

**SAMU SOCIAL**..... **115**

**EDF**..... **0 810 333 089**

**SERVICE D'EAU POTABLE :** ..... **03 86 65 21 51**

**ASSAINISSEMENT :** ..... **03 86 86 46 98**

**SM FOURRIERE DU SENONAI :**

Hameau Les Cholets 89100 NAILLY ..... **03 86 97 09 92**  
En dehors des heures d'ouverture du secrétariat..... **06 08 27 05 56**  
Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne..... **03 86 87 11 17**

**ADIL :** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) ..... **03 86 72 16 16**  
58 bd Vauban 89000 AUXERRE Site internet : [www.adil.org/89](http://www.adil.org/89)

**ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE** (Villeneuve sur Yonne)..... **03 86 96 56 46**  
Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles ..... e-mail : [asso.am89@wanadoo.fr](mailto:asso.am89@wanadoo.fr)

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL** (ADMR)..... **03 86 53 58 58**  
56 bis Avenue Jean Jaurès BP 10215 89003 AUXERRE Cedex ..... e-mail : [info.fede89@admr.org](mailto:info.fede89@admr.org)

**INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/Mme Sabine JAGET** à DIXMONT ..... **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins  
Contact : Mairie de DIXMONT  
7 rue de la Mairie  
89500 DIXMONT



Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR  
26, boulevard Kennedy  
89100 SENS  
Tél. 03 86 65 04 78  
Fax 03 86 65 07 84

E-mail : [mairiedixmont@orange.fr](mailto:mairiedixmont@orange.fr)  
Site internet : [www.dixmont-yonne.fr](http://www.dixmont-yonne.fr)  
Dépôt légal à la parution

## MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Marc BOTIN, le Maire	03.86.96.09.98/06.19.97.58.88
Marie-Nicole NEUGNOT, 1er adjoint	03.86.96.08.71
Henri CHICOUARD, 2ème adjoint	03.86.96.07.22
Denise SIMON, 3 <sup>ème</sup> adjoint	03.86.96.02.27
Monique MOLLENS, 4ème adjoint	03.86.96.01.83

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Capacité d'accueil 100 personnes

Responsable : Mme Marie-Joseph JARDIN

### TARIFS

**Résidents de la commune :** 1 journée 140€, un week-end 200€

**Résidents hors commune :** 1 journée 200€, un week-end 275€

La consommation électrique sera facturée

1 journée de location de 9h à 9h le lendemain

Le week-end de location de 9h le samedi à 9h le lundi

Contactez la Mairie au 03.86.96.02.13

## EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

### Pour toutes demandes relatives :

- Facturation, relevés d'index, branchements, fuites ....

Direction de l'Eau

Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : [eau@grand-senonais.fr](mailto:eau@grand-senonais.fr)

- Branchements d'eaux, SPANC ...

Direction de l'Assainissement

Tel standard : 03.86.86.46.98

Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : [spanc@grand-senonais.fr](mailto:spanc@grand-senonais.fr)

## ORDURES MENAGERES

Pour tout renseignement prenez contact avec les ambassadeurs du tri :

Tel : 03.58.45.10.23

Port : 06.84.12.49.13

E-mail : [ambassadeursdutri@grand-senonais.fr](mailto:ambassadeursdutri@grand-senonais.fr)

### Jours des collectes sélectives et ordures ménagères :

- Collecte sélective les mardis de semaine paire entre 3h00 et 13h00
- Collecte des ordures ménagères les jeudis entre 3h00 et 13h00

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi	de 14h30 à 18h
Mercredi	de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
Jeudi	de 14h30 à 19h
Vendredi	de 9h30 à 13h
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois	de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19

E.mail : [mairiedixmont@orange.fr](mailto:mairiedixmont@orange.fr)

Site internet : [www.dixmont-yonne.fr](http://www.dixmont-yonne.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Jeudi	de 14h30 à 17h30
Le 1er et 3ème samedi de c/ mois de	de 9h30 à 11h30

Tél. : 03.86.96.03.81

## LA BIBLIOTHEQUE

2ème jeudi de chaque mois

de 14 h 30 à 16 h 30 à la MAIRIE (salle en haut à gauche)

Annie CHICOUARD vous y attend

## VIE PAROISSIALE

*Maison Paroissiale,*

6 rue Pierret – 89500 VILLENEUVE S/ YONNE

Tél. : 03.86.87.15.03

**Permanence du prêtre Daniel Rousseau :** Vendredi 10h30 - 18h30

**Permanences d'accueil :** Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 ;  
le mardi et vendredi de 16h30 à 18h30

### Messes en semaine :

Chapelle de l'Hôpital : Mercredi à 16h00

Eglise Notre-Dame de Villeneuve : Vendredi à 10h00

Contactez Annie CHICOUARD au 03.86.96.00.66

## CIMETIERE COMMUNAL

Le cimetière est accessible aux piétons

Pour les véhicules, veuillez contacter la Mairie au **03.86.96.02.13**

## ECOLE MATERNELLE

**et PRIMAIRE DE DIXMONT**

03.86.96.02.15

**ECOLE PRIMAIRE LES BORDES** 03.86.96.06.78

### SIVOS DIXMONT-LES BORDES

Président : Benoît GAMBIER 03.86.96.07.86

Vice-président : Claude HAUER 06.33.24.67.39

Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75

E-mail : [sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr](mailto:sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr)

## ASSISTANTES MATERNELLES

DEMARD Nathalie	29 rue Blanche	03 86 64 01 98
EVEZARD Jocelyne	9 rue Blanche	03 86 96 00 33
GRENOT Véronique	8 rue du Gumery	03 86 96 08 20
JACQUET Sandrine	12 rue de la Mairie	03 86 96 03 24
PERRAUT Dominique	8 rue des Chevaliers	03 86 96 01 99
SAUTREAU Marie-Christine	22 rue de la Jamauderie - Les Brûleries	03 86 96 07 91

*Votre professionnel  
de l'électricité*

**Dépannage - Rénovation - Neuf**  
**Mise en conformité - Motorisation de portail**  
**Particulier - Industriel**



# PASCAL VASSARD

*20 ans d'expérience à votre service*

Chemin de la Vallée des Ghénins  
89500 LES BORDES

Tél. 03 86 96 05 55  
Port. 06 73 67 46 51

*Fraîcheur  
Saveurs - Tradition  
Qualité*



**Pizz'a fab**



**Rue du Commerce**  
**89500 VILLENEUVE/YONNE**

**Lundi - Mardi**  
**Jeudi - Samedi :**  
**18h - 21h30 et +**  
**Mercredi**  
**et Vendredi :**  
**11h - 13h30**  
**18h - 21h30**

**03 86 83 19 66**



# Pizz'a Fab

**Pizzas  
à emporter**

**PAIEMENT  
CB OU ESPÈCE  
UNIQUEMENT**

**Retrouvez-nous  
près de chez vous !**



**Lundi**  
**17h30 - 21h**

**DIXMONT**  
Rue d'Eichtal

**Mercredi**  
**17h30 - 21h**

**VERLIN**  
Place de l'Eglise

**Mardi**  
**17h30 - 21h**

**GRON**  
Grande-Rue

**Jeudi**  
**17h30 - 21h**

**ETIGNY**  
Grande-Rue

**07 71 81 39 62**